

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE POUR L'EXERCICE FINANCIER 2022

Conformément à l'article 176.1 du Code municipal du Québec;

AVIS PUBLIC est donné que la directrice générale et greffière-trésorière déposera le rapport financier consolidé et le rapport du vérificateur externe pour l'année 2022 lors de la séance ordinaire du conseil municipal du 9 mai 2023 à 19h30.

DONNÉ À VAL-DAVID, le 20 avril 2023

(Signé Carl Lebel)

Carl Lebel

Greffier-trésorier adjoint